

**Espace habilitant : les ingrédients favorables au bien-être des personnes ainées vivant en
ressource intermédiaire**

Élodie Turcotte

Département d'ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

ERG6015: Projet d'intégration

Marie-Michèle Lord, professeure

Décembre 2024

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

Remerciements

La réalisation de ce projet de recherche n'aurait pu être possible sans l'implication et le soutien de plusieurs personnes.

Je tiens d'abord à remercier ma directrice d'essai, Marie-Michèle Lord pour ses conseils et l'accompagnement dans ce projet du début à la fin. Ce fut un réel plaisir de plonger dans le monde de la recherche à tes côtés.

Merci à Julie Houde qui m'a permis d'avoir un partenariat de recherche fort agréable et merci également à Ann-Marie Pigeon, pour les corrections et commentaires réalisés permettant de bonifier le projet.

Je tiens aussi à remercier tous les participants qui m'ont accueilli chaleureusement dans leur milieu de vie et de travail et qui ont fait part de générosité à mon égard.

Finalement, un grand merci à ma famille et mes chères amies Amy Provost, Arianne Lessard, Laurence Couture et Rosalie Girard pour leur soutien constant durant tout mon parcours universitaire. C'est grâce à vous si les dernières années se sont passées dans le plaisir, malgré les défis.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Table des matières..... | 3 |
| Liste des abréviations..... | 5 |
| Résumé..... | 6 |
| 1. Introduction..... | 7 |
| 2. Problématique | 8 |
| 2.1 Vieillissement de la population | 8 |
| 2.2 Bien-être des ainés | 9 |
| 2.3 Portait des ainés vivant en milieux institutionnels..... | 10 |
| 2.4 Ressources intermédiaires..... | 11 |
| 2.5 Influence de l'environnement sur les personnes ainées vivant en milieu institutionnel | 12 |
| 2.6 Objectifs de recherche..... | 16 |
| 3. Cadre conceptuel..... | 17 |
| 3.1 Les antécédents | 18 |
| 3.2 Les attributs..... | 18 |
| 3.3 Les conséquents | 19 |
| 4. Méthodologie | 20 |
| 4.1 Devis de recherche..... | 20 |
| 4.2 Participants..... | 21 |
| 4.3 Collecte des données..... | 22 |
| 4.4 Analyse des données..... | 23 |
| 4.5 Considérations éthiques | 23 |
| 5. Résultats..... | 24 |
| 5.1 Description des participants..... | 24 |
| 5.1.1 Les résidents..... | 24 |
| 5.1.2 Le personnel..... | 24 |
| 5.2 Résultats des analyses thématiques..... | 24 |
| 5.2.1 Antécédent d'un espace habilitant | 25 |

| | |
|---|----|
| 5.2.1.1 Niveau macroscopique..... | 25 |
| 5.2.1.2 Niveau mésotopique..... | 25 |
| 5.2.1.3 Niveau microscopique | 26 |
| 5.2.2 Attributs d'un espace habitant | 27 |
| 5.2.2.1 La collaboration | 27 |
| 5.2.2.2 Le confort..... | 28 |
| 5.2.2.3 La flexibilité..... | 30 |
| 5.2.2.4 Le pouvoir d'action..... | 31 |
| 5.2.2.5 La quiétude..... | 33 |
| 5.2.2.6 La sécurité..... | 34 |
| 5.2.3 Conséquents d'un espace habitant | 35 |
| 6. Discussion | 35 |
| 6.1 La ressource intermédiaire comme espace habitant | 36 |
| 6.2 La perception des ainés..... | 39 |
| 6.2.1 L'importance du confort selon les ainés..... | 39 |
| 6.2.2 Un milieu de vie valorisant..... | 40 |
| 6.3 Faisabilité dans la création de milieux de vie favorisant le bien-être des ainés..... | 41 |
| 6.4 Forces et limites de l'étude | 43 |
| 6.5 Retombées sur la pratique en ergothérapie | 43 |
| 7. Conclusion | 44 |
| Références..... | 45 |
| Annexe A | 51 |
| Annexe B | 53 |
| Annexe C | 55 |
| Annexe D | 56 |
| Annexe E..... | 61 |

Liste des abréviations

ARIHQ : Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec

CHSLD : Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CIUSSSMCQ : Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

CSBE : Commissaire à la santé et au bien-être

INESSS : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

OMS : Organisation mondiale de la santé

RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec

RPA : Résidence privée pour ainés

RI : Ressources intermédiaires

RTF : Ressources de types familiales

Résumé

Problématique : Dans le contexte du vieillissement de la population au Québec, le nombre de personnes ainées vivant en ressources intermédiaires ne fera qu'augmenter dans les années à venir. Il devient donc essentiel de s'intéresser au milieu de vie de ces personnes et aux conditions favorables à leur bien-être. **Cadre conceptuel :** Le concept d'espace habilitant est un concept élaboré en 2019 par Therriault et ses collaborateurs et se définit comme « une scène permettant à un acteur de réaliser ce qu'il souhaite dans la mesure de son potentiel ». Pour qu'un espace habilitant puisse exister, des antécédents, des attributs et des conséquences doivent être présents (Therriault et al, 2019). **Méthodologie :** Ce projet de recherche est une étude qualitative descriptive qui vise à identifier les éléments de l'environnement physique et social des ressources intermédiaires qui sont favorables au bien-être des ainés qui y vivent. Des résidents et des membres du personnel d'une ressource intermédiaire ont participé à des entrevues semi-structurées afin de mettre en lumière les éléments de leur milieu de vie qui correspondent aux caractéristiques de l'espace habilitant. **Résultats :** Ces entrevues ont permis d'établir que certains éléments de l'environnement de la ressource intermédiaire sont importants pour favoriser le bien-être des résidents, dont la gentillesse du personnel soignant, la tranquillité des lieux, l'aspect neuf de l'établissement et le confort du matériel. **Discussion :** Quatre grands constats ressortent de cette étude. Tout d'abord, les ressources intermédiaires peuvent être des espaces habilitants si l'environnement est adapté. Ensuite, le confort semble prioritaire chez les ainés tout comme le fait de vivre dans un milieu de vie valorisant. Cela répond à leur besoin de se sentir considérés, ce qui contraste avec la réalité des milieux de santé actuels. Finalement, l'étude conclut qu'il est possible de créer, dans la société, des milieux de vie qui répondent aux véritables besoins des ainés.

1. Introduction

La société québécoise connaît actuellement des changements démographiques marqués par un accroissement de la proportion des ainés, phénomène communément appelé le vieillissement de la population (Gouvernement du Québec, 2024). Cela entraînera une augmentation du nombre de personnes vivant en centre d'hébergement pour ainés. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour offrir aux ainés des milieux de vie favorisant leur épanouissement et leur bien-être. Des chercheurs se sont penchés sur les soins offerts aux personnes ainées et ont constaté que la maltraitance organisationnelle persiste dans divers milieux de vie, y compris les ressources intermédiaires, des milieux issus du réseau public et privé de la santé et des services sociaux du Québec (Lord et Drolet, 2023). La maltraitance organisationnelle étant définie comme « toute situation préjudiciable créée ou tolérée par les procédures d'organisations (privées, publiques ou communautaires) responsables d'offrir différents soins ou services » (Gouvernement du Québec, 2023a). Il est évident que les choses doivent changer. Alors, comment faire autrement afin que nos ainés vivant en milieu institutionnel s'y sentent bien, ou du moins mieux?

Plusieurs facteurs de l'environnement peuvent influencer la qualité de vie des ainés. C'est ce que suggère le concept d'espace habilitant en énonçant que la présence de différents éléments de l'environnement, soit la flexibilité, le partenariat, le pouvoir d'agir, la quiétude, la stimulation et la sécurité favorise le bien-être, l'épanouissement, l'engagement et l'inclusion des personnes qui y vivent (Theriault et al, 2019). Cette recherche qualitative s'appuie sur ce concept théorique pour étudier l'environnement des personnes ainées vivant en ressources intermédiaires, afin d'évaluer si celui-ci est en adéquation avec leur bien-être. Cette étude vise ainsi à dresser un portrait plus holistique et nuancé des ressources intermédiaires en identifiant les facteurs

favorables au bien-être qui y sont présents et en explorant des pistes réalistes pour l'amélioration des conditions de vie des ainés.

La problématique de cette étude sera d'abord exposée, suivie de la présentation du cadre conceptuel de l'espace habitant qui structure la recherche. Ensuite, la méthodologie qualitative sera détaillée avant de présenter les résultats recueillis à partir des entrevues réalisées auprès des participants. Enfin, une discussion permettra d'analyser les réponses obtenues dans les résultats concernant les facteurs favorisant le bien-être dans une ressource intermédiaire.

2. Problématique

2.1 Vieillissement de la population

L'un des phénomènes démographiques actuels les plus significatifs au Québec est le vieillissement de la population. En 2021, le Québec comptait 1,75 million de personnes âgées de 65 ans et plus et selon les projections démographiques, ce nombre augmentera à 2,8 millions en 2066 (Institut de la statistique du Québec, 2023). Autrement dit, en 2021, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 20% de la population du Québec et on estime qu'ils représenteront 27% de la population en 2066 (Institut de la statistique du Québec, 2023). Cette hausse de la population vieillissante est principalement expliquée par le phénomène de forte natalité du babyboom, ainsi que par l'allongement de l'espérance de vie (Gouvernement du Québec, 2018).

Bien que le vieillissement de la population soit omniprésent dans la société nord-américaine, sa représentation demeure négative. Un mythe persiste au Québec, selon lequel les ainés seraient un fardeau pour la société (Billette et al., 2018). Notre société valorise la performance et la productivité inhérentes à la vie active, éléments auxquels la vieillesse n'est pas

associée (Prud'homme et al., 2018). Cette représentation négative des ainés influence les choix et décisions de notre société, ce qui peut entraîner des répercussions sur leur qualité de vie (Prud'homme et al., 2018). Pourtant, l'hétérogénéité du vieillissement est bien documentée dans de nombreuses études. En effet, les parcours de vieillissement ne sont pas les mêmes d'un individu âgé à l'autre, car chaque personne vieillit de manière unique, influencée par une combinaison complexe de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, économiques et environnementaux (Henrard, 2002). La compréhension des besoins des personnes ainées devrait tenir compte de cette hétérogénéité et permettre une réponse modulée en fonction des différentes réalités et contraintes des personnes vieillissantes. Une prise en compte multidimensionnelle est donc nécessaire lorsqu'on désire réfléchir aux éléments à mettre en place pour favoriser le bien-être de ces individus. Cela implique notamment de mieux comprendre leur vécu, non seulement sous l'angle des difficultés qu'ils rencontrent, mais aussi en prenant en compte les multiples facteurs favorables à leur bien-être, un aspect actuellement moins abordé dans les écrits (Henrard, 2002).

2.2 Bien-être des ainés

Le bien-être est un concept qui peut être défini de diverses façons selon les perspectives disciplinaires, culturelles et individuelles. L'Organisation mondiale de la Santé définit le bien-être comme un état positif vécu par les individus et les sociétés (OMS, 2021). À l'instar de la santé, il est une ressource pour la vie quotidienne et est déterminé par des conditions sociales, économiques et environnementales (OMS, 2021). D'autres variations du bien-être existent, dont le bien-être psychologique développé par Carol Ryff et Burton Singer en 1996. Le bien-être psychologique se caractérise par plusieurs dimensions interconnectées qui, ensemble, contribuent à une vie pleinement satisfaisante et épanouissante (Ryff et Singer, 1996). Ces dimensions

incluent l'autonomie, la maîtrise de l'environnement, la croissance personnelle, les relations positives avec les autres, l'acceptation de soi et ses buts de vie (Ryff et Singer, 1996). Chez les personnes ainées, certaines dimensions du bien-être psychologique sont plus précaires. Par exemple, l'autonomie peut être compromise par des défis physiques et sociaux liés à l'âge (Clarke et al., 2000). Il devient alors évident que l'environnement physique et social joue un rôle crucial dans le bien-être des ainés. En effet, l'environnement peut influencer différentes dimensions du bien-être comme défini par Ryff et Singer (1996), telles que l'autonomie, la maîtrise de l'environnement et les relations positives avec les autres. Autrement dit, l'environnement peut offrir ou restreindre les opportunités essentielles au développement de ces dimensions du bien-être.

2.3 Portait des ainés vivant en milieux institutionnels

Le vieillissement démographique actuel entraîne diverses conséquences sociétales, dont l'augmentation du nombre d'ainés vivant en milieux institutionnels. Selon Santé Canada (2004), les établissements de soins de longue durée ou milieux institutionnels pour personnes ainées offrent un logement aux personnes nécessitant des soins supervisés, tant de jour que de nuit. Ces soins incluent les soins de santé professionnels, ainsi que les services et les soins personnels tels que les repas, la lessive et le ménage (Santé Canada, 2004). D'après l'Institut de la statistique du Québec (2023), 9 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivaient dans des logements collectifs au Québec en 2021, soit 153 530 résidents. Compte tenu du vieillissement de la population au Québec, il est attendu que ce nombre ne fera qu'augmenter dans les années à venir. En l'occurrence, il devient pertinent de s'intéresser davantage à la réalité des personnes vivant en milieu d'hébergement et aux contextes dans lesquels ils évoluent, afin de s'assurer que les milieux de vie institutionnels répondent à leurs besoins.

2.4 Ressources intermédiaires

Au Québec, il existe plusieurs types de milieux institutionnels pour les personnes ainées, dont les centres d'hébergement de soins de longues durées (CHSLD), les résidences privées pour personnes âgées (RPA), les ressources de types familiales (RTF) et les ressources intermédiaires (RI) (Séguin et al., 2018). Dans le cadre de ce projet de recherche, ce sont les ressources intermédiaires qui seront étudiées.

L'Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ) définit les ressources intermédiaires comme étant des milieux de vie qui offrent des services aux personnes issues du réseau de la santé et des services sociaux (ARIHQ, 2024). Elles accueillent des personnes présentant des vulnérabilités liées à une perte d'autonomie due au vieillissement, à une déficience intellectuelle, à un problème de santé mentale, de toxicomanie ou à un handicap physique (ARIHQ, 2024). Comparativement à d'autres types de résidences au Québec, elles ont certaines particularités, dont le fait que ces ressources sont des entreprises privées rattachées à un établissement public de santé (Séguin et al., 2018). Elles sont donc obligatoirement affiliées à l'établissement public d'un centre intégré de santé et de services sociaux (RAMQ, 2020). Ainsi, c'est l'état qui encadre l'orientation des personnes vers les RI et qui détermine, en collaboration avec une équipe traitante, les services qu'elles requièrent et leur intensité (Bravos et al., 2021). Les ressources intermédiaires peuvent prendre la forme d'appartements supervisés, d'une maison d'accueil ou d'une résidence de groupe (Séguin et al., 2018). Les ressources sont financées par les fonds publics, par le biais d'ententes conclues avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi qu'avec les Centres intégrés de santé (CSBE, 2021). Les fonds publics proviennent, en partie et de façon indirecte, des contributions que doivent payer les personnes hébergées (CSBE, 2021). En effet, même si les ainés sont hébergés dans une ressource financée

par le réseau public, ils doivent assumer une part financière pour les frais liés à l'hébergement et à l'alimentation. La contribution financière de chacun des résidents est établie par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ, 202 ; CSBE, 2021). Une autre particularité des ressources intermédiaires est l'hétérogénéité des résidents qui y vivent. Effectivement, les ressources intermédiaires n'accueillent pas uniquement des résidents présentant une même problématique et qui requièrent un même niveau de soins. Au contraire, elles accueillent des personnes en perte d'autonomie issue de différentes étiologies, dont les personnes atteintes de démence, de pertes cognitives, de déficiences physiques et autres. Les recherches sur les résidences pour personnes âgées se limitent souvent sur un seul profil de participants, comme les personnes atteintes de démence (Flemming et al., 2014; Fisher et al., 2019; Lee et al., 2016). Or, cela n'est pas représentatif de la réalité de plusieurs milieux d'hébergements, tels que les ressources intermédiaires, qui accueillent des résidents aux profils variés.

2.5 Influence de l'environnement sur les personnes ainées vivant en milieu institutionnel

Pour un ainé, la transition du domicile vers un milieu institutionnel implique inévitablement une adaptation à un nouvel environnement (Duchesneau-Bergeron et Maltais, 2015). Dans ce projet de recherche, l'attention sera portée sur l'environnement physique et l'environnement social des résidences pour ainés. L'environnement comprend l'ensemble des contextes culturel, social, économique, institutionnel et physique dans lesquels la personne réalise une occupation donnée (Law et al., 1996). L'environnement influence le comportement de la personne, et ce comportement influence l'environnement en retour (Law et al., 1996). Ainsi, l'environnement évolue dans le temps et peut soit faciliter, soit poser obstacle à la réalisation des occupations (Law et al., 1996). Plusieurs études se sont intéressées aux éléments de

l'environnement de diverses résidences pour ainés ayant un impact sur les personnes qui y vivent.

Une récente revue de la littérature a examiné les articles publiés entre 2005 et 2022 portant sur l'environnement non institutionnel et institutionnel pour les personnes âgées. Cette étude visait à clarifier les concepts relatifs à ce sujet et à identifier les éléments pouvant améliorer la qualité de vie et le bien-être des résidents (Verderber et al., 2023). Plusieurs conclusions ont émergé concernant l'environnement et son influence sur le bien-être des personnes âgées. Une première est que la littérature fait état du besoin d'intimité personnelle et d'autonomie en milieu institutionnel. Plusieurs études préconisent les chambres privées avec accès direct à l'extérieur et une capacité d'accueil par unité nettement inférieure à ce qu'elles étaient par le passé, à savoir pas plus de 12 lits par unité. Cela favorise l'intimité personnelle, l'autonomie et la sécurité des résidents (Verderber et al., 2023). Une autre conclusion de cette revue est la nécessité d'accorder une plus grande attention aux facteurs de stress environnementaux. La sous-exposition ou la surexposition à diverses variables environnementales telle qu'une lumière excessive, le bruit, la surpopulation ou l'absence d'engagement significatif et durable avec le paysage et la nature peut nuire au bien-être et à la santé des résidents en milieux institutionnels (Verderber et al., 2023).

De plus, une étude exploratoire menée aux Pays-Bas a cherché à mieux comprendre la vision des résidents afin d'identifier leurs besoins quant à la conception de maison de retraite (Van Hooh et al., 2015). Dans cette étude, les 12 participants ont photographié leur environnement et ont réalisé des entrevues en lien avec les photos prises. Cela leur a permis d'adresser les éléments qui favorisent le sentiment de se sentir chez soi dans la résidence (Van

Hooh et al., 2015). Certaines thématiques ont émergé comme étant favorables au sentiment de se sentir chez soi dans les maisons de retraite, telles que la vue (les choses à observer dans l'environnement), la mobilité, l'accessibilité, l'espace, les biens personnels, l'environnement social et les activités. Les éléments de l'environnement physique d'importance pour les ainés questionnés étaient la nature, la vue de la fenêtre de leur chambre et la possibilité d'avoir leurs objets personnels. De plus, pour favoriser le sentiment de se sentir bien chez soi, les résidents ont mentionné l'importance d'un équilibre entre autonomie et sécurité (Van Hooh et al., 2015).

Des études se sont intéressées plus particulièrement à la qualité de vie des personnes atteintes de démence vivant en résidence. Par exemple, une étude quasi expérimentale réalisée en Australie a testé l'hypothèse selon laquelle la qualité de l'environnement bâti prédit la qualité de vie des résidents atteints de démence (Flemming et al., 2014). Des variables susceptibles d'influencer la qualité de vie ont été contrôlées, dont l'âge, le statut, l'ethnicité, le fonctionnement cognitif, la santé mentale, la médication et le niveau de fonctionnement au quotidien. Les données ont été collectées directement auprès des résidents et du personnel, par observation directe et par la lecture de dossiers cliniques. Les résultats obtenus auprès de 275 participants provenant de 35 résidences différentes ont confirmé l'hypothèse qu'il existe une relation positive entre la qualité de l'environnement et la qualité de vie des personnes (Flemming et al., 2014). En effet, les résultats suggèrent que la qualité de l'environnement physique est très importante pour le bien-être subjectif des personnes atteintes de démence. Une meilleure qualité de vie est associée à un environnement familier offrant des opportunités d'engagement dans des activités personnelles et sociales, ainsi que des possibilités d'apprentissage (Flemming et al., 2014). De plus, une autre étude de cas a exploré l'impact de la conception des maisons de retraite sur la qualité de vie des personnes atteintes de démence en réalisant des entrevues semi-

structurées auprès des résidents, du personnel et des directeurs provenant de 172 maisons de retraite réparties dans 35 municipalités de Suède (Fisher et al., 2019). Les résultats de cette étude montrent que les caractéristiques de conception d'une résidence peuvent influencer la qualité de vie des résidents. Parmi celles-ci, un environnement sécuritaire, l'accès à la nature, à la lumière naturelle et au plein air, la possibilité pour les résidents de contrôler leur thermostat et des repères spatiaux dans la maison de retraite (Fisher et al., 2019). En revanche, la présence de stimuli inutiles, tels que les alarmes sonores ou la surpopulation dans les espaces communs, a été identifiée comme une source d'irritation et de frustration pour les résidents (Fisher et al., 2019). Cependant, la conception du bâtiment à elle seule ne suffit pas à améliorer la qualité de vie, à moins que le personnel n'intervienne de manière appropriée (Fisher et al., 2019).

Une étude canadienne menée à Vancouver s'est intéressée à la perception et à l'expérience du personnel soignant dans les établissements pour personnes atteintes de démence (Lee et al., 2016). L'objectif était d'examiner comment l'environnement physique de ces établissements influence à la fois les comportements des résidents et les pratiques de soins du personnel. Les chercheurs ont organisé des groupes de discussion focalisés avec les membres du personnel provenant de deux établissements de soins. Les participants comptaient des infirmières, des aides-soignants, du personnel d'animation, des employés administratifs et des membres de la famille. Deux thèmes principaux ont été relevés lors de ces entrevues. D'une part, un environnement physique favorable améliore les interactions entre le personnel et les résidents, tout en rehaussant la qualité de vie de ces derniers. D'autre part, un environnement défavorable a un impact négatif sur la qualité de vie des résidents et complique le travail du personnel (Lee et al., 2016). Les participants ont souligné l'importance du confort, de la familiarité et d'un espace bien organisé pour le bien-être des résidents. De plus, certains comportements des résidents

étaient influencés par des facteurs environnementaux défavorables tels que la surstimulation, les risques de sécurité, les difficultés de repérage et les soins précipités (Lee et al., 2016).

Une étude suédoise s'est intéressée à l'épanouissement des résidents, un concept qui désigne les expériences de bien-être en lien avec l'environnement de vie (Björk et al., 2018). Les auteurs rapportent que, bien que la recherche sur la qualité de vie dans ces établissements soit abondante, peu d'études se sont penchées sur ce qui favorise l'épanouissement des résidents (Björk et al., 2018). La principale conclusion de cette étude est que le climat psychosocial est fortement associé à l'épanouissement des résidents. En effet, un climat psychosocial positif dans les unités, l'accès aux journaux, le séjour en unité de soins spécialisés et le fait de vivre dans un établissement non verrouillé sont significativement liés à l'épanouissement des résidents, indépendamment de leurs caractéristiques personnelles (Björk et al., 2018). L'environnement des maisons de retraite a donc un rôle à jouer dans le bien-être des résidents particulièrement afin d'offrir un climat psychosocial favorable (Björk et al., 2018).

Ces études mettent en lumière certains éléments de l'environnement à mettre en place pour favoriser une meilleure qualité de vie et le bien-être des personnes âgées qui vivent en milieux institutionnels. Cependant, un manque de connaissances sur ce sujet persiste, aucune étude recensée ne s'étant spécifiquement intéressée aux ressources intermédiaires.

2.6 Objectifs de recherche

Considérant que les aspects positifs des milieux de vie des ainés sont peu abordés dans la littérature et que peu d'études se concentrent sur les ressources intermédiaires, cette recherche vise à mettre en lumière les éléments favorables au bien-être des personnes ainées vivant dans une ressource intermédiaire.

Deux questions de recherche principales guident cette étude : 1) Quels sont les ingrédients présents dans les ressources intermédiaires qui ont un impact favorable sur le bien-être des personnes ainées qui y vivent ? 2) Quelles mesures peuvent être mises en place dans une ressource intermédiaire pour tendre vers un espace habilitant ? La perspective des personnes ainées est rarement prise en considération dans ce type de recherche. En effet, les perspectives du personnel soignant et de la famille des personnes ainées sont davantage documentées dans la littérature. Pourtant, considérant que les personnes ainées sont les principales concernées par l'impact de l'environnement du milieu dans lequel elles vivent, il importe de recueillir leur perception. Cet aspect sera adressé dans le cadre de cet essai à travers la sous-question de recherche suivante : comment les personnes ainées en ressources intermédiaires perçoivent-elles leurs conditions de vie et les facteurs de l'environnement favorables à leur bien-être ?

3. Cadre conceptuel

L'espace habilitant est un concept élaboré en 2019 par Therriault et ses collaborateurs. Ce concept aborde les interactions entre la personne, l'espace et l'occupation afin de favoriser le développement et l'amélioration des contextes et conditions de vie. Ce modèle a été choisi comme cadre conceptuel puisqu'il reflète les concepts à l'étude. De plus, le caractère humaniste de l'espace habilitant est en cohérence avec l'objectif de ce projet de recherche, qui souhaite valoriser la voix des personnes ainées. Le concept d'espace habilitant se définit comme « une scène permettant à un acteur de réaliser ce qu'il souhaite dans la mesure de son potentiel » (Therriault et al., 2019). Un espace dit habilitant favorise ainsi l'épanouissement, l'engagement et l'inclusion des personnes qui y vivent.

3.1 Les antécédents

Les prérequis ou les antécédents à un espace habilitant sont représentés selon les niveaux microscopique, mésotopique et macroscopique. À l'échelle microscopique, les antécédents concernent les caractéristiques de la personne (physique, mentale, cognitive) et son environnement immédiat. À l'échelle mésotopique, les antécédents incluent les politiques organisant un contexte intermédiaire, comme une ville ou une institution. Ils comprennent les règlements municipaux, les exigences réglementaires et les règles de civilité. À l'échelle macroscopique, les antécédents concernent la législation (codes du bâtiment, codes déontologiques, lois) qui encadre un contexte très large, comme un pays, une nation ou un contexte culturel. Ils incluent les codes relatifs aux bâtiments, les exigences professionnelles et les caractéristiques des programmes gouvernementaux (Therriault et al., 2019).

3.2 Les attributs

L'espace a différents critères ou attributs qui, ensemble, en font un espace habilitant. Ces attributs sont définis comme étant des caractéristiques qui permettent de mieux cerner la réalité du concept (Therriault et al., 2019). Ils incluent la collaboration, le pouvoir d'agir, la quiétude, le confort, la sécurité et la flexibilité. Le premier attribut est la collaboration. Un espace habilitant doit être un espace qui favorise l'interaction entre la personne et son entourage, qu'il s'agisse de proches aidants, de professionnels de la santé ou d'autres individus. L'espace habilitant permet donc un partenariat entre ces acteurs, qui ont la possibilité de collaborer pour atteindre des objectifs communs. Le deuxième attribut est le pouvoir d'action, qui correspond au besoin de contrôle et d'autonomie d'une personne, lui permettant d'exercer son libre arbitre dans ses choix. Cet attribut fait également référence à la capacité d'utiliser librement les dispositifs disponibles

dans l'espace. Le troisième attribut est la flexibilité. Un espace habilitant doit évoluer dans le temps pour soutenir les personnes tout au long de leur parcours de vie. L'espace se doit donc d'être flexible, de changer et de se transformer au fil du temps. Le quatrième attribut est la quiétude, qui renvoie à l'état psychologique d'une personne lorsque les contraintes sont réduites au maximum dans un contexte donné (Therriault et al. 2019). Le cinquième attribut est la sécurité. Cela signifie que l'environnement est sécuritaire et offre des garanties de protection aux individus qui s'y trouvent. Le sixième et dernier attribut est le confort, qui englobe tout ce qui contribue au bien-être des utilisateurs et à l'aspect pratique du matériel au quotidien. Pour ces trois derniers attributs, la notion de « juste défi » est mise de l'avant. En effet, un environnement idéal, trop empreint de quiétude, de confort et de sécurité peut entraîner une dépendance de la personne à son environnement et la déconnecter d'une réalité extérieure souvent moins accommodante. C'est pourquoi il est nécessaire de maintenir un certain niveau de difficulté et de stimulation dans l'environnement, afin de favoriser le développement de nouvelles compétences et de prévenir l'isolement (Therriault et al., 2019).

3.3 Les conséquents

L'implantation d'un espace habilitant, composé des attributs énoncés précédemment, peut avoir des retombées positives pour les personnes, telles que le sentiment de réalisation de soi, de satisfaction, de contrôle, de bien-être, d'autonomie et d'inclusion (Therriault et al., 2019). L'espace habilitant joue un rôle crucial dans le développement des relations interpersonnelles et du sentiment de réalisation de soi. En encourageant la collaboration, il incite les individus à améliorer leurs interactions avec divers acteurs, tels que les proches aidants, les professionnels de la santé et les membres de leur communauté (Therriault et al., 2019). De plus, l'espace habilitant favorise l'acquisition de nouvelles compétences et une meilleure adéquation avec

l'environnement, ce qui augmente l'autonomie dans les occupations et le bien-être de la personne. En somme, l'espace habilitant n'est pas seulement un milieu physique; il est un concept dynamique qui vise à enrichir les relations sociales et à encourager un sentiment de réalisation de soi. Il adopte une approche holistique qui reconnaît l'importance des connexions humaines et du développement personnel dans la création de communautés résilientes et bienveillantes (Therriault et al, 2019).

En bref, lorsque l'espace habilitant est développé et implanté, il doit répondre à plusieurs critères : il doit être un lieu de collaboration, d'échange et de partage d'informations et d'actions (Therriault et al, 2019). Il doit également évoluer et s'adapter à la population, permettant aux individus de contrôler leur agir occupationnel. Les résultats attendus d'un tel espace sont une meilleure inclusion sociale, un développement personnel accru, une facilitation du suivi des personnes, et une meilleure inclusion des proches (Therriault et al, 2019).

4. Méthodologie

4.1 Devis de recherche

Le devis utilisé dans le cadre de cette recherche est celui de l'étude qualitative descriptive. Ce type de devis permet de décrire un phénomène sans faire appel à une méthodologie qualitative particulière (Fortin et Gagnon, 2022). Il a été choisi puisqu'il permet de décrire les expériences personnelles liées à un évènement ou une situation, comme c'est le cas avec les personnes ainées et les professionnels de la santé des ressources intermédiaires (Fortin et Gagnon, 2022).

4.2 Participants

Certains critères d'inclusion et d'exclusion ont été identifiés afin de guider le recrutement des participants. D'abord, les participants ainés devaient être âgés de 65 ans et plus et vivre en ressources intermédiaires depuis au moins un mois. Ce critère de durée a été choisi pour réduire le risque que les participants soient en situation de vulnérabilité associée au phénomène de relocalisation. La relocalisation peut en effet placer une personne âgée en situation de vulnérabilité, en raison du stress associé au déménagement lors d'une relocalisation (Boubaker et al., 2021). Une étude a montré que le stress vécu à la suite d'une relocalisation diminue de manière significative avec le temps. Après quatre semaines suivant la relocalisation, le stress vécu chez les ainés était grandement diminué comparativement à la première semaine suivant le déménagement (Hodgson et al., 2004). Ensuite, pour les participants qui sont des employés travaillant en ressource intermédiaire, ils devaient détenir un poste permanent à l'interne dans une ressource intermédiaire comme intervenant de santé ou comme gestionnaire depuis au moins un mois. Ainsi, les employés présents à la ressource intermédiaire de manière ponctuelle en raison d'un poste par prêt de personnel ne pouvaient pas participer à l'étude. Ce critère d'exclusion a permis aux participants d'être rémunérés par leur employeur pendant leur participation au projet de recherche, étant donné l'entente convenue avec la ressource intermédiaire partenaire.

La méthode d'échantillonnage utilisée pour ce projet de recherche est l'échantillonnage intentionnel, qui consiste à sélectionner certaines personnes en fonction de leurs caractéristiques typiques de la population à l'étude (Fortin et Gagnon, 2022). Une affiche de recrutement a été placée dans une ressource intermédiaire ciblée pour l'étude.

4.3 Collecte des données

Pour mener cette étude qualitative descriptive, des entretiens semi-structurés réalisés en personne d'une durée de 26 à 38 minutes ont été réalisés auprès de personnes ainées. De plus, un groupe de discussion focalisé d'une durée de 90 minutes a été mené auprès d'intervenants et de gestionnaires de ressources intermédiaires.

Les entrevues semi-structurées individuelles ont été effectuées auprès des personnes ainées résidant dans une ressource intermédiaire. Cette méthode a permis de favoriser l'expression libre des participants et de leur offrir suffisamment de temps pour explorer leur vécu (Fortin et Gagnon, 2022). Les entrevues ont été réalisées directement sur les lieux de résidence des participants afin de leur éviter tout déplacement.

Les entrevues par groupe de discussion focalisé ont été utilisées auprès des employés et gestionnaires de ressources intermédiaires. Cette méthode permet la co-construction dans le partage d'idées et de visions lors de la discussion en groupe (Fortin et Gagnon, 2022). De plus, elle sollicite moins de ressources que les entrevues individuelles, puisque plusieurs participants sont questionnés au même moment (Fortin et Gagnon, 2022). Cette méthode de collecte de données comporte le risque que les participants se sentent intimidés par la présence de leurs collègues de travail et de leur gestionnaire. Cependant, un style d'animation favorisant le respect de la parole et des points de vue de tous a permis d'encourager une prise de parole équitable.

Les questionnaires utilisés pour les deux types d'entrevues sont relativement similaires (Annexe A et B). Dans ces questionnaires, quatre questions abordent le bien-être influencé par l'environnement physique et social de la ressource intermédiaire, les éléments de l'espace habitant présents dans celle-ci et les améliorations qui pourraient être effectuées dans le futur de

la résidence. Considérant que les entrevues étaient semi-structurées, des sous-questions pouvaient être adressées lors des entrevues.

4.4 Analyse des données

Une analyse qualitative de contenu selon la méthode de Giorgi a été effectuée après la transcription des verbatims issus des rencontres individuelles et du groupe de discussion focalisé (Giorgi, 2012). Cette analyse s'est déroulée en plusieurs étapes : 1) lire l'ensemble des transcriptions pour saisir l'essence du phénomène à l'étude, 2) définir les unités de sens à partir des descriptions faites par les participants, 3) examiner la finesse psychologique de chacune des unités de sens, et 4) résumé les unités de sens ainsi modifiées et formuler un énoncé structuré en tenant compte des expériences des participants (Fortin et Gagnon, 2022). Ces étapes de traitement des données ont été réalisées à l'aide du logiciel N'Vivo. De plus, la fidélité inter juge ou inter observateur, qui correspond au degré auquel deux observateurs obtiennent les mêmes résultats pour une variable donnée, a été assuré par la validation des thèmes par la superviseure de recherche (Fortin et Gagnon, 2022).

4.5 Considérations éthiques

Une certification éthique a été obtenue auprès du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières le 26 février 2024, sous le certificat portant le numéro CER-24-306-07.07 (Annexe C). Les participants ont reçu des explications sur le projet de recherche et ont signé le formulaire de consentement (Annexe D et E).

5. Résultats

5.1 Description des participants

Au total, 15 participants ont été recrutés pour ce projet de recherche provenant tous de la même ressource intermédiaire considérant qu'une seule a été ciblée dans ce projet de recherche. Parmi eux, 7 personnes sont des personnes ainées et 8 participants sont des employés.

5.1.1 *Les résidents*

Les participants qui étaient des personnes ainées résidentes de la ressource intermédiaire étaient âgés entre 67 et 83 ans. Trois d'entre eux étaient des hommes et quatre étaient des femmes. Trois personnes vivaient dans la résidence depuis plus de 4 ans, une depuis 3 ans, une autre depuis 2 ans et les deux dernières depuis 1 an.

5.1.2 *Le personnel*

Les membres du personnel présents lors de l'entrevue par groupe de discussion focalisé comptaient quatre préposés aux bénéficiaires, une responsable des loisirs, une chef d'équipe de préposés aux bénéficiaires, une coordonnatrice d'étage et la directrice de la ressource. Parmi ces personnes, six travaillaient à la résidence depuis plus de 4 ans, une depuis 3 ans et une depuis 2 ans. Toutes ces personnes étaient des femmes.

5.2 Résultats des analyses thématiques

Les entrevues de recherche effectuées auprès des résidents et des membres du personnel d'une ressource intermédiaire ont permis de recueillir des résultats qui sont présentés dans cette section. Ces résultats sont organisés en fonction des éléments du concept d'espace habilitant, qui constitue le cadre conceptuel de cette étude.

5.2.1 Antécédent d'un espace habilitant

L'espace habilitant possède des antécédents qui sont divisés en trois niveaux macroscopique, mésotopique et microscopique. Les informations recueillies sur la ressource intermédiaire dans laquelle les entrevues de recherche ont eu lieu sont présentées selon ces niveaux.

5.2.1.1 Niveau macroscopique

La législation qui entoure les ressources intermédiaires au Québec est le système de santé et des services sociaux de chacune des régions administratives du Québec. Dans le cadre de la ressource intermédiaire partenaire pour ce projet de recherche, celle-ci s'inscrit dans le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. Ce type d'hébergement est considéré comme une entente de partenariat public et privé. Cela implique que le ministère paie les frais d'opération selon quatre paliers, soit les soins, la gestion, la production et l'immobilier.

5.2.1.2 Niveau mésotopique

La ressource intermédiaire répond aux exigences établies par les différents codes législatifs établis pour toutes les ressources intermédiaires du Québec. Un cadre de référence des ressources intermédiaires et ressources de types familiales énonce les exigences règlementaires de ce type d'institution (Gouvernement du Québec, 2016). Il encadre la réglementation de la ressource intermédiaire de ce projet de recherche. De plus, la ressource intermédiaire détient une charte de valeur organisationnelle qui se veut un guide de valeurs de l'établissement. Dans celui-ci, les valeurs présentées sont la bienveillance, l'engagement, le courage et l'adaptabilité. La mission du regroupement de ressources intermédiaires y est aussi présente, celle-ci étant de créer

des environnements chaleureux en prenant soin de personnes en perte d'autonomie avec humanité, veillant à préserver leur dignité.

5.2.1.3 Niveau microscopique

La ressource intermédiaire a été construite à neuf il y a quatre ans. Elle offre des services d'hébergement à une clientèle en gérontopsychiatrie et aux personnes en perte d'autonomie. La ressource intermédiaire est composée de trois étages et d'un sous-sol. Chacun des étages héberge 32 personnes. Les chambres sont conçues pour une seule personne à l'exception de deux chambres doubles par étage. De plus, chacun des étages possède une cuisinette, une salle à manger, un salon, des chambres de bain avec douche, une salle zen, un fumoir, un balcon et une salle munie de tables et de chaises. Une buanderie, un poste pour le personnel de soins et des bureaux pour le personnel administratif sont aussi présents sur chacun des étages. Enfin, il y a aussi, à travers la ressource, un salon de coiffure, une friperie, ainsi qu'une cuisine qui se trouve au sous-sol avec un stationnement sous-terrain.

La ressource intermédiaire détient une cour extérieure clôturée, aménagée avec des espaces verts et des jardins. Des ascenseurs ainsi que des escaliers sont présents pour chaque étage, mais ne sont pas accessibles pour les résidents. De même, les portes qui mènent à l'extérieur et aux endroits réservés aux employés sont verrouillées avec un code qui n'est pas connu des résidents. Les endroits inaccessibles aux résidents sont parfois couverts d'une murale décorative, comme c'est le cas pour les ascenseurs qui sont décorés avec une murale illustrant une bibliothèque.

Il est convenu dans l'établissement que tous les résidents d'un même étage mangent chacun des repas dans la salle à manger commune, sur des tables qui logent deux personnes

chacune. Autrement, les résidents sont libres de fréquenter les lieux communs et leur chambre.

Ils peuvent aussi utiliser le matériel disponible dans les lieux communs tel que les télévisions, les jeux et les fauteuils.

5.2.2 Attributs d'un espace habilitant

L'espace habilitant possède des attributs qui s'inscrivent dans la collaboration, le confort, la flexibilité, le pouvoir d'agir, la quiétude et la sécurité. Les résultats issus des entretiens sont présentés selon ces catégories.

5.2.2.1 La collaboration

L'environnement de la ressource intermédiaire facilite la collaboration entre les personnes ainées qui y vivent et leur entourage de différentes manières. La présence d'activités organisées par le personnel de la résidence permet aux résidents d'avoir des interactions avec leur entourage tout en ayant du plaisir. La responsable des loisirs s'assure d'organiser des activités variées qui incluent des éléments artistiques ou des jeux de lancer et de coordination, et s'assure de planifier une activité de bingo hebdomadaire comme celle-ci est appréciée par les personnes ainées de la ressource. Les participants nomment:

Si on a le goût d'être avec le monde, il y a des chaises dans le salon et des activités des fois.

Le bingo moi j'aime ben ça et je ne suis pas la seule.

Oui je vais au bingo. L'autre jour j'ai fait du ballon. Ça passe le temps.

La ressource intermédiaire favorise aussi la collaboration entre les résidents et leur famille en offrant un accès simple et convivial pour les proches. De plus, elle permet les échanges dans l'intimité de chaque famille. Les participants rapportent :

Mes enfants, ils viennent quand qu'ils veulent. C'est facile. Ils ont demandé d'avoir les codes [pour entrer de manière autonome dans la résidence] et ils ont eu le code tous les trois.

Il y a une autre salle qui ressemble à ici. Il y a une grande table, et on peut manger là pour avoir de la visite. On n'est pas obligé d'être avec tout le monde, on peut jaser et être tranquille.

La collaboration entre les résidents et le membre du personnel de la ressource intermédiaire est facilitée par l'attitude de ces derniers. Les préposés ainsi que les autres professionnels sont gentils et respectueux envers leur clientèle. Ils prennent le temps d'interagir avec les résidents. Les participants disent :

Les filles qui travaillent ici sont très gentilles, moi surtout il y en a une avec qui je prends des marches et avec qui je parle.

Le personnel, je n'ai pas un mot à dire. La directrice dirige bien la ressource ici.

Ha ben c'est sûr qu'ils nous respectent beaucoup.

De plus, des participants résidents de la ressource intermédiaire ont dit se sentir soutenus par les membres du personnel qui sont proactifs pour valider les besoins des résidents et agir pour y répondre. Les participants nomment :

Le personnel nous arrange pour qu'on soit confortable.

Si tu as un problème et que tu leur en parles, pis que tu leur dis, ben ils vont agir.

Si tu as besoin de quelque chose, ils s'en aperçoivent tout de suite. Pis tu vas les voir et ils s'occupent de toi.

5.2.2.2 Le confort

La ressource intermédiaire favorise le confort des personnes âgées qui y vivent.

L'esthétique visuelle de la ressource rend la vie des résidents plus agréable. Selon les

participants, cela est attribuable, entre autres, au fait que l'établissement est récent et qu'il y a de la décoration et des murales artistiques. Les participants rapportent :

Oui c'est neuf, c'est nouveau. Tu sais quoi je m'attendais moi, à un vieux logement, une vieille affaire. Mais j'aime ça ici, c'est merveilleux.

C'est neuf. Ils [les résidents ainés] sont très fiers de leur résidence. Pis à chaque fois qu'il y a quelqu'un qui vient, ils veulent leur faire visiter.

On a des murales. Ils ont des thèmes les corridors et tout. C'est beau.

Tout le monde qui vient me voir chez moi, mes amis, ils disent que c'est bien beau ici.

Par ailleurs, le confort dans la ressource intermédiaire est facilité par la présence de mobilier de qualité et la configuration adéquate des chambres. Par exemple, les participants résidents et membres du personnels disent apprécier les lits électriques et la grandeur des chambres :

C'est vraiment bien comme chambre. J'ai un lit entre simple et double, disons. Une salle de bain pas de bain avec la toilette et l'évier. Mais on a une douche dans une place au bout du couloir. On n'est pas lésé pour ces choses-là.

Quand qu'on se couche, on est tellement bien dans le lit.

Leurs chambres sont immenses. Les chambres de bain aussi, quand on arrive pour prendre les douches c'est très grand. C'est bien pour les résidents et pour les préposés. [...] C'est mieux pour nous autres [préposés] quand on a de la place, on peut rentrer notre chariot, nos serviettes et débarbouillettes et tout ce que ça nous prend [pour offrir un soin d'hygiène].

Certains participants qui sont des personnes âgées disent aussi apprécier certaines pratiques de la ressource intermédiaire comme les repas de qualité préparés et servis sur place, ainsi que les services de ménage qui leur est commode et agréable :

Pas de pharmacie à faire, pas besoin d'épicerie, je n'ai pas à me demander ce que je vais me faire aujourd'hui comme repas et pas de ménage, on est bien.

On mange bien ici. La cuisine c'est très bon.

De plus, des participants qui font partie du membre du personnel disent que certains éléments sensoriels de l'environnement favorisent le confort des résidents. Par exemple, la présence de musique dans les espaces communs est appréciée des résidents tout comme la possibilité d'ajuster la luminosité, ce qui permet une meilleure orientation dans l'espace et dans le temps. Les participants nomment :

Quand on met de la musique, je parle sur mon étage, on dirait qu'ils [les résidents] sont plus heureux. [...] Des fois ça relaxe, des fois ça bouge. Ils aiment ça les résidents.

Lorsque c'est dans la période de Noël, on met de la musique de Noël, quand c'est le temps de la Saint-Jean, on met de la musique de Saint-Jean.

Au deuxième étage, on allume toutes les lumières le matin parce qu'ils sont confus et ne savent pas il est quelle heure.

Aussi on a atténué les lumières à l'entrée du premier étage parce que j'ai remarqué qu'autrement ça attirait pas mal les résidents vers l'entrée.

Tout de même, trois participants qui sont des résidents de la ressource intermédiaire ont mentionné qu'un élément pourrait être amélioré pour favoriser leur confort : ils rapportent que la température ambiante est fréquemment trop froide à leur gout.

Mais je ne veux pas y aller [dans les salles communes] parce qu'il fait plus froid, plus frais.

Ça a été très froid cet hiver, je ne sais pas si ça va être comme ça toujours. Mais toutes les chambres étaient froides. On gelait comme ça ne se peut pas. Mais c'est froid dans nos chambres, mais dans la salle à manger aussi. Regarde j'amène toujours un petit manteau.

5.2.2.3 La flexibilité

La ressource intermédiaire est un espace flexible où les soins sont adaptés aux besoins des résidents. Par exemple, des membres du personnel ont offert à certains résidents la possibilité

d'avoir un espace personnel dans les lieux communs ou de disposer du matériel dont ils ont besoin dans leur chambre pour réaliser leurs occupations. Un participant dit :

Un membre de la direction a accepté de mettre une table dans la salle où il y a l'ordinateur pour qu'un résident puisse manger à l'écart des autres parce que manger avec tout le monde c'était trop difficile pour lui.

De plus, les membres du personnel adaptent leurs interventions pour convenir aux besoins des résidents. Par exemple, certains employés prennent le temps d'aller faire des achats à l'extérieur de la résidence pour que les résidents aient accès à des biens, ce qui est rapporté par deux participants :

Je pense que dans notre travail à tous les jours on doit faire preuve de flexibilité parce qu'on doit s'ajuster à la personne. Une journée ça peut aller bien et une autre journée ça peut aller moins bien, c'est là qu'il faut qu'on adapte nos interventions.

Sur notre étage ce qui est agréable, c'est qu'un employé va souvent chez Walmart et elle achète plein d'affaires pour les résidents. Elle leur demande ce qu'ils veulent.

De plus, la conception des bâtiments de la ressource intermédiaire permet aux résidents d'y vivre malgré une perte d'autonomie physique. Par exemple, les corridors, les chambres et les salles de bains disposent d'un espace suffisant pour permettre l'accès aux aides techniques, comme les fauteuils roulants. C'est ce que rapporte un participant membre du personnel:

Les lieux sont très adaptés à la perte d'autonomie. Il n'y a pas de marches à monter, donc ils peuvent rester sur leurs étages. La grandeur des chambres tout a été pensé, c'est large.

5.2.2.4 Le pouvoir d'action

La ressource intermédiaire permet aux ainés d'exercer leur pouvoir d'agir, en leur offrant la possibilité de s'exprimer et de faire leurs propres choix. Grâce au matériel mis à leur

disposition et aux pratiques du personnel, les résidents peuvent réaliser les occupations qu'ils souhaitent. De plus, des participants résidents ont dit être en mesure de suivre leur rythme personnel dans la ressource :

J'ai ma télévision et mes mots cachés que j'aime bien faire.

Ils m'ont acheté un bureau et j'ai un fauteuil. Cela me permet d'écrire mes textes pour mon livre sur lequel je travail.

Ils me laissent tranquille, ils ne m'achalent pas.

On n'est pas obligé, on ne m'oblige à rien.

Dans les plans d'intervention, on demande que les résidents aient accès à leur argent pour qu'ils puissent continuer à faire des achats. Ceux qui sont capables de gérer leurs achats, ils vont pouvoir faire une liste d'achats. Ça leur permet de garder en tête combien leurs biens coûtent ou c'est quoi leurs dépenses.

De plus, certains participants disent être en mesure de prendre des décisions seuls. Une participante qui est membre du personnel dit, entre autres, que c'est important pour elle de demander l'avis des résidents :

Je suis en mesure de faire les choix que j'aime. Ce que je veux avoir je peux le demander. La coordonnatrice elle répond à ce qu'on demande lorsqu'on n'est pas trop exigeant.

Ici on sonde souvent les résidents, par exemple quand on fait quelque chose, pour savoir s'ils ont aimé ça ou pas. Par exemple, on a fait une activité il y a quelques semaines, et les commentaires que j'ai c'est que c'était « niaiseux ». Souvent ce n'est pas ça, mais au moins ils ont la possibilité de dire qu'ils ont trouvé ça « niaiseux ». Je trouve ça cool qu'ils peuvent l'exprimer.

Par ailleurs, certains participants résidents et membres du personnel mentionnent que les ainés ont la possibilité d'utiliser différentes pièces et endroits de la ressource pour se déplacer là où ils le veulent. Tout de même, un élément moins apprécié et qui bénéficierait à être amélioré est l'accès à l'extérieur, qui est restreint aux résidents. Les participants rapportent :

Le fait de vivre sur un seul étage, je pense que ça leur permet de s'approprier le milieu.

On peut aller sur le balcon, et pour la grande ouverture c'est ouvert en bas, mais pas en haut.

On n'a pas tellement le choix, on n'a pas le droit d'aller dehors. Ça c'est quelque chose de vraiment pénible, il y en a plein qui sont déçus.

On est un milieu avec des portes codées et qu'il n'y a pas une autre entrée qu'on peut utiliser pour les résidents à part l'entrée principale. On ne peut pas leur donner le code parce qu'ils mettent à risque d'autres résidents qui ne peuvent pas sortir. Alors le fait qu'ils aient toujours à nous demander pour sortir, ça fait que c'est plus compliqué. S'il pouvait avoir une entrée/sortie pour ceux qui sont libres de sortir sans le demander, avec un système de scan de leur carte qui nous avisera, ce serait merveilleux. Il y a bien de gens que ça les dérange de nous courir après pis ils n'ont pas le choix de nous le dire parce qu'il faut qu'on leur ouvre la porte.

5.2.2.5 La quiétude

La ressource intermédiaire est un environnement permettant la quiétude des ainés par sa tranquillité. Les participants résidents disent ressentir que l'ambiance est calme et peu bruyante à l'intérieur de leur établissement :

C'est tranquille partout.

Je ne trouve pas qu'il y a tant de bruit que ça. Les bruits d'alarmes, je m'en rends peut-être compte, mais pas assez pour que ça me dérange.

Tout le monde qui vient pour les visites c'est tranquille.

De plus, un changement a récemment été apporté au son de l'alarme indiquant qu'un résident a besoin de l'aide du personnel. Auparavant, il s'agissait d'un son court et strident (sous forme de « bip »), mais il a été remplacé par une mélodie. Ce changement contribuerait, selon certains participants, à la tranquillité de l'environnement de la ressource intermédiaire. Toutefois, d'autres estiment que, bien que le nouveau son soit plus apaisant, il peut encore nuire à la quiétude si la cloche est sonnée à répétition. Les participant nomment :

T'es pas mal plus porté à sonner quand tu en as besoin parce que ça relaxe pas mal plus que l'autre.

Ça sonnait bien trop raide avant.

C'est moins agressant maintenant.

Je pense que c'est mieux, c'est moins énervant pour les résidents quand qui en ont besoin.

Quand une résidente sonne à plusieurs reprises, ça demeure dérangeant pour le monde autour.

De plus, des participants membres du personnel mentionnent qu'une préparation des résidents aux changements environnementaux, comme le changement du son de la cloche, serait à privilégier. Ceux-ci ne l'ont pas fait et cela a entraîné des questionnements et de l'inquiétude chez les résidents tels que rapporté par un participant :

Il y avait juste une inquiétude des résidents qui était que ça va répondre moins vite une fois que c'est de la musique.

5.2.2.6 La sécurité

La ressource intermédiaire permet la sécurité des ainés qui y vivent par les pratiques du personnel de soins. En effet, des participants résidents sentent qu'ils peuvent obtenir de l'aide facilement et rapidement :

Ma porte moi je la barre, moi j'aime ça quand elle est barrée. [Vous avez la possibilité de faire ça?] Oui. On a une clé.

Tout de même, l'accès à la cour extérieure peut compromettre la sécurité des ainés et du personnel, avec la pente d'accès à l'extérieur qui est difficile à descendre et à monter. C'est ce que rapport des participants :

Ben c'est qu'on a mis une pente parce qu'il y a une descente qui est comme plus haute. Mais pour ceux qui sont en chaise roulante, et même ceux en marchette

c'est difficile. Pis nous si on sort quelqu'un en fauteuil roulant, c'est quand même difficile. On est à risque de se blesser le dos.

Même s'il y a une descente, ils ne sont pas capables.

Non mais ça me fait du bien, mais avec la marchette ce n'est pas intéressant.

5.2.3 Conséquents d'un espace habilitant

L'espace habilitant engendre plusieurs conséquents pour les personnes qui y évoluent.

Les participants résidents disent se sentir bien dans la ressource intermédiaire. Effectivement, plusieurs disent que leur ressource répond à leurs besoins et favorise leur sentiment de bien-être :

Je suis au paradis ici, je dis ça à tout le monde.

Je me sens bien, il n'y a pas grande chose que j'améliorerais ici. Je ne suis pas ben bonne pour trouver ces choses-là, mais je suis bien ici.

Ça fait quatre ans que je vis ici et ça fait quatre ans que je suis bien.

J'aime l'ambiance, je ne suis pas faiseuse de trouble non plus, mais j'aime bien sa l'environnement ici, j'aime bien ça.

On est tellement bien ici.

Je pense qu'ils font tout ici pour qu'on soit bien.

6. Discussion

Cette recherche visait à identifier les éléments de l'environnement des ressources intermédiaires favorables au bien-être des ainés qui y vivent. Deux questions de recherche et une sous-question ont initialement été énoncées : Quels sont les ingrédients présents dans les ressources intermédiaires qui ont un impact favorable sur le bien-être des personnes ainées qui y vivent ? Que peut-il être mis en place dans une ressource intermédiaire pour tendre vers un espace habilitant ? Comment les personnes ainées en ressources intermédiaires perçoivent-elles leurs conditions de vie et les facteurs de l'environnement qui favorisent leur bien-être?

Tout d'abord, quatre grands constats peuvent être tirés de l'analyse des résultats obtenus lors des entrevues avec les participants et seront exposés dans cette section. Ensuite, les forces et les limites de l'étude seront exposées. Puis finalement, les retombées potentielles sur la pratique de l'ergothérapie seront présentées en guise de conclusion.

6.1 La ressource intermédiaire comme espace habilitant

Un premier constat est qu'une ressource intermédiaire peut être un espace habilitant pour les personnes ainées qui y vivent. Effectivement, les antécédents identifiés aux niveau macro, méso et micro et ainsi que les attributs présents permettent à la ressource intermédiaire étudiée d'être un milieu de vie confortable et tranquille, où les résidents se sentent en sécurité. Les pratiques du personnel de soins sont flexibles et permettent aux résidents d'échanger et de matérialiser leur pouvoir d'agir. Autrement dit, les six attributs du modèle de l'espace habilitant soit la collaboration, le confort, le pouvoir d'agir, la flexibilité, la sécurité et la quiétude, ont été retrouvés dans la ressource intermédiaire. Des conséquents positifs découlent de la présence de ces attributs, dont l'épanouissement et le bien-être des personnes âgées, conformément au concept d'espace habilitant. Ainsi, il est possible de conclure que la ressource intermédiaire étudiée est un espace habilitant pour les ainés. Cette conclusion est en cohérence avec d'autres études qui montrent qu'en présence de certains éléments dans l'environnement, une résidence pour ainés peut être un milieu permettant l'épanouissement, l'engagement et l'inclusion des personnes qui y vivent. C'est le cas de l'étude de Björk et ses collaborateurs, (2018), qui énonce que l'environnement des résidences pour ainés à un rôle à jouer dans l'épanouissement de ceux-ci. Ce constat est aussi en cohérence avec l'état des connaissances présenté par l'INESSS en 2018, qui souligne les caractéristiques essentielles qu'un milieu de vie de qualité devrait

posséder. Ces caractéristiques, issues de l'environnement physique et social, contribueraient au bien-être des personnes âgées en favorisant leur sentiment de se sentir chez elles.

Ce premier constat répond à la première question de recherche de cette étude qui visait à identifier les ingrédients présents dans les ressources intermédiaires ayant un impact favorable sur le bien-être des résidents. Effectivement, en identifiant des attributs de l'espace habitant présents dans la ressource intermédiaire, il est possible de déterminer les ingrédients de l'environnement de cette ressource qui est favorable aux bien-être des ainés. Plus spécifiquement, plusieurs éléments de l'environnement ont été identifiés par les participants comme favorisant leur bien-être. Les résultats montrent que l'environnement social a un impact sur le bien-être des résidents. En effet, la disponibilité et la gentillesse du personnel de soins influencent positivement les résidents de la ressource. De plus, les pratiques du personnel, orientées vers la satisfaction des besoins des ainés, permettent aux résidents de participer à des occupations signifiantes et de vivre dans un environnement tranquille, confortable et sécuritaire. Ces résultats rejoignent ceux de Björk et ses collaborateurs (2018), qui soulignent que le climat psychosocial au sein d'une résidence pour ainés joue un rôle positif dans le bien-être des résidents. Une autre étude a également mis en lumière l'importance de l'environnement social dans une résidence sur le bien-être des ainés, en affirmant que la conception du bâtiment, c'est-à-dire l'environnement physique, ne peut à elle seule améliorer la qualité de vie des résidents, à moins que le personnel de soins intervienne de manière appropriée (Fisher et al., 2019). Il importe donc, pour favoriser le bien-être des personnes vivant en résidence, d'assurer une approche adéquate de la part du personnel de soins pour offrir un climat social agréable tout en s'adaptant au résident tant au niveau environnemental qu'au niveau de l'approche relationnelle.

Les résultats de cette étude montrent aussi que l'environnement physique influence le bien-être des résidents. D'abord, la présence de matériel et d'espaces confortables favorise leur bien-être. Cela inclut le mobilier de chambre, la grandeur des pièces, mais aussi des éléments tels que la température ambiante, la luminosité et la réduction du bruit. Ces résultats sont en accords avec l'étude de Verderber et ses collaborateurs, (2023), qui mentionne que la sous-exposition ou la surexposition à des stress environnementaux, tels que la lumière excessive, le bruit, la surpopulation et l'absence d'engagement significatif et durable avec le paysage et la nature, peut avoir des effets néfastes sur le bien-être et la santé des résidents. La présence de stimuli sensoriels inutiles a aussi été présentée comme influençant négativement le bien-être des résidents en étant une source d'irritation et de frustration dans les études de Fisher et ses collaborateurs (2019) et de Lee et ses collaborateurs (2016). Il est donc important de trouver un équilibre entre une exposition trop faible ou trop importante aux différents stimuli sensoriels liés à l'environnement. La ressource intermédiaire à l'étude a, par exemple, remplacé les cloches sonores par une mélodie plus douce. Les résultats ont montré que ce nouveau son est moins dérangeant que celui des cloches standards, mais tout autant sécuritaire pour les ainés. Cela illustre une adaptation réussie qui réduit les stimuli sonores dans la résidence et contribue à une ambiance plus apaisante.

Au niveau de l'environnement physique, les résultats de l'étude ont aussi montré qu'un ingrédient favorable au bien-être des ainés est la présence de matériel et d'espaces adaptés à la réalisation d'activités et d'occupations signifiantes. Les participants ont exprimé leur appréciation du fait que la ressource intermédiaire soit disposée à intégrer des équipements dans les chambres des résidents ou dans les lieux communs, permettant à chacun de réaliser ses activités, quelle que soit leur nature. Cela nécessite une certaine flexibilité et adaptation du

milieu, car chaque résident a des besoins spécifiques en termes d'équipement ou de matériel, mais cette personnalisation est appréciée des résidents. Certains auteurs tels que Flemming et ses collaborateurs (2014) et Van Hooch et ses collaborateurs (2015) appuient cela en énonçant qu'un environnement familial qui encourage l'engagement dans des activités personnelles et qui permet aux ainés de poursuivre leurs objectifs individuels favorise la qualité de vie des résidents. Il ne s'agit donc pas uniquement de fournir du matériel, mais de s'assurer qu'il corresponde précisément aux besoins des ainés pour leur permettre de réaliser leurs activités signifiantes.

6.2 La perception des ainés

La perception des ainés a été recueillie lors des entrevues avec les résidents de la ressource intermédiaire, afin de donner la parole aux ainés qui sont au cœur du sujet à l'étude. Cette démarche visait également à répondre à la sous-question de recherche en questionnant les ainés sur leur perception de leurs conditions de vie et des facteurs de l'environnement favorables à leur bien-être. À la suite de l'analyse des entretiens, deux autres constats spécifiques à la perception des ainés ont pu être établis.

6.2.1 L'importance du confort selon les ainés

Le deuxième constat de cette étude est que le confort semble être une priorité pour les ainés vivant en ressources intermédiaires. Parmi toutes les catégories d'attributs de l'espace habitant, le confort est celui qui a été nommé le plus souvent et de manière la plus spontanée par les participants ainés. Il semble donc important pour eux d'avoir un milieu qui est confortable, avec du matériel qui facilite la commodité et l'aisance au quotidien. Bien que le modèle de l'espace habitant ne privilégie aucun attribut plus qu'un autre, une explication possible est que le confort joue un rôle particulièrement important dans le bien-être des

personnes ainées. D'ailleurs, un rapport de l'INESSS (2018) souligne l'importance d'un environnement physique conçu pour répondre aux besoins des résidents en hébergement de soins de longue durée, en garantissant le confort tant des résidents que des employés, une notion largement reconnue dans la littérature.

6.2.2 Un milieu de vie valorisant

Un troisième constat est que les personnes ainées de la ressource intermédiaire accordent de l'importance au fait de vivre dans un établissement neuf et esthétiquement agréable. C'est le cas de la ressource intermédiaire à l'étude, qui a été construite récemment et dispose d'éléments qui rendent son environnement visuellement attrayant. La majorité des participants ont mentionné qu'ils se sentaient bien dans la ressource intermédiaire parce que celle-ci est neuve et belle. Le personnel de la ressource a également souligné que l'aspect neuf de la résidence suscite un sentiment de fierté chez les résidents. Une hypothèse pour expliquer ce constat est que vivre dans un établissement neuf peut évoquer chez les ainés le sentiment de « valoir la peine » et de se sentir important, en opposition à celui d'être un fardeau, une perception qui persiste dans notre société. En effet, une représentation négative des ainés et du vieillissement perdure, ces derniers étant rarement valorisés, car ils ne sont pas associés à la productivité et à la performance inhérentes à la vie active (Prud'homme et al., 2018). Ainsi, le fait de vivre dans une résidence belle et neuve, possédant des ingrédients qui favorisent le bien-être, peut renforcer chez les ainés le sentiment qu'ils méritent de vivre dans un véritable milieu de vie. Il est donc compréhensible que les participants aient exprimé l'importance de l'aspect neuf et esthétique de la ressource comme un facteur contribuant à leur bien-être.

Il a semblé important d'émettre ce constat, puisqu'il met en lumière une contradiction avec la réalité de nombreux milieux de vie pour ainés. L'étude de Lord et ses collaborateurs (2023) montre que le modèle actuel des établissements de soins de longue durée ne permet pas l'actualisation d'un environnement adéquat, sécuritaire et bienveillant. Les personnes âgées y sont souvent traitées comme des objets standardisés de soins, plutôt que comme des êtres pensants, sensibles et articulés. Ces milieux de vie sont donc considérés des « faux milieux de vie ». Néanmoins, le fait que la ressource intermédiaire à l'étude parvienne à créer un réel de milieu de vie démontre qu'il est possible de surmonter les difficultés rencontrées par les organisations pour ainés dans la mise en place d'environnements répondant aux besoins exprimés par les résidents.

6.3 Faisabilité dans la création de milieux de vie favorisant le bien-être des ainés

Le quatrième et dernier constat de cette étude est qu'il est possible de créer des milieux de vie favorisant le bien-être des ainés dans notre société actuelle. Les participants ont relevé très peu d'améliorations à apporter à la ressource intermédiaire, à l'exception de la température dans les espaces communs et l'accessibilité à la cour extérieure. De plus, les résultats associés aux conséquents de l'espace habitant ont monté l'appréciation qu'on les participants ainés envers leur milieu de vie. Cela témoigne de la satisfaction des résidents et du personnel envers leur ressource. On peut comprendre qu'il est possible qu'une ressource intermédiaire dont le financement provient de fonds publics possède les éléments de l'environnement physique et social nécessaires pour que les ainés se sentent bien dans leur milieu de vie. Autrement dit, il est possible de répondre aux besoins des ainés avec les moyens financiers dont disposent actuellement les résidences au Québec. La reproduction de milieux de vie pour ainés similaires à cette ressource intermédiaire est donc envisageable. C'est d'ailleurs ce qui se produit avec

l'intégration des Maison des ainés, soit un nouveau modèle d'hébergement au Québec centré et adapté aux besoins des personnes et dont la philosophie est orientée autour de la qualité de vie, la liberté et la socialisation des résidents (CIUSSSMCQ, 2024).

Il est néanmoins pertinent de se demander pourquoi ce milieu de vie est en mesure de valoriser l'ainé et son bien-être, tandis que dans d'autres résidences la maltraitance organisationnelle persiste (Lord et Drolet, 2023). Une piste de réflexion répondant à ce questionnement met de l'avant les valeurs organisationnelles des institutions. Comme présenté dans les résultats, la charte de valeurs organisationnelles de la ressource intermédiaire à l'étude qui se veut un guide de valeurs de l'établissement met de l'avant la bienveillance, l'engagement, le courage et l'adaptabilité. Ainsi, ce milieu repose sur des valeurs qui diffèrent des modèles organisationnels largement représentés dans les milieux de vie pour ainés, qui privilégient souvent les valeurs de sécurité et de survie, au détriment du bien-être et de l'autonomie (Lord et Drolet, 2023; Lord et al, 2023). Autrement dit, lorsque les valeurs prédominantes du milieu de vie se rapportent à la sécurité des ainés, les services du milieu seront en cohérence à ces valeurs. De ce fait, les besoins des ainés ne seront pas assurément répondus considérant qu'ils ne se rapportent pas qu'à la sécurité. Effectivement, cette étude témoigne que les ainés ont besoin de plusieurs éléments, dont le confort, et vivre dans un milieu valorisant. Ainsi, il est possible de penser que la mise en place de valeurs organisationnelles qui ont une approche plus humaniste, telle qu'il est le cas pour la ressource intermédiaire à l'étude, est une piste de solution pour que les milieux de vie répondent davantage aux réels besoins des ainés (Lord et al, 2023).

6.4 Forces et limites de l'étude

Cette étude présente plusieurs forces notables. Tout d'abord, elle donne une voix aux ainés, un groupe souvent sous-représenté dans les recherches, en les plaçant au centre de la réflexion. Ceux-ci ont pu s'exprimer sur leur vécu et leur opinion en étant des participants à l'étude. De plus, elle explore le concept émergent de l'espace habilitant, fournissant ainsi une base théorique pour orienter de futures recherches sur ce sujet encore peu étudié. Effectivement, l'étude a permis de mettre en lumière ce concept théorique qui s'est avéré être très pertinent afin de conceptualiser l'étude. Cependant, elle comporte également certaines limites. La durée de l'étude, limitée à une seule année, a fait en sorte que le projet a dû être restreint en termes de nombre de participants rencontrés. Possiblement qu'une plus longue durée aurait permis d'agrandir cette recherche avec davantage de ressources intermédiaires. Cela aurait permis de dresser un portrait plus juste des différentes ressources intermédiaires et de mieux généraliser les résultats à d'autres contextes similaires. En effet, la ressource intermédiaire de ce projet de recherche avait déjà des pratiques alignées aux recommandations actuelles, ce qui n'est possiblement pas représentatif de toutes les ressources intermédiaires du Québec, et ainsi limitant la diversité des perspectives. De plus, l'échantillon par convenance, composé de participants enthousiastes et motivés, pourrait avoir introduit un biais. Effectivement, un effet de désirabilité sociale a pu être présent et cela a possiblement été amplifié par un possible conflit de loyauté envers leur ressource intermédiaire.

6.5 Retombées sur la pratique en ergothérapie

Considérant les forces et limites de cette étude, les retombées sur la pratique en ergothérapie sont significatives. En ergothérapie, il est essentiel de créer des environnements

favorisant la réalisation d'occupations significatives pour les ainés. Cette recherche propose des pistes concrètes pour adapter l'environnement, afin de permettre aux ainés de s'engager pleinement dans des activités qui leur tiennent à cœur. Autrement dit, l'essentiel du message qui doit être transmis est qu'il importe de se centrer sur l'accompagnement des ainés en se basant sur leurs besoins, mais aussi sur leur volonté et désirs réels. De plus, les résultats de l'étude peuvent guider les gestionnaires et les professionnels de la santé dans l'implantation de bonnes pratiques au sein des ressources intermédiaires et autres résidences pour ainés, en vue de promouvoir leur bien-être de manière durable.

7. Conclusion

L'étude a atteint son objectif principal, qui était de mettre de l'avant les éléments de l'environnement d'une ressource intermédiaire favorable aux ainés qui y vivent. Le point de vue des résidents ainsi que des membres du personnel d'une ressource intermédiaire a été recueilli via des entrevues. Cela a permis de faire ressortir plusieurs antécédents, attributs et conséquents du concept de l'espace habitant présents dans la ressource.

L'angle de cette étude se voulait positif, afin de mettre de l'avant les aspects réussis de nos résidences pour personnes ainées. Les résultats obtenus auprès des résidents et du personnel d'une résidence témoignent qu'il est possible de bien faire les choses et de créer des milieux de vie satisfaisants. Dans le cadre de recherches futures, il serait pertinent de comparer ces résultats à ceux d'autres ressources intermédiaires afin d'en favoriser la généralisation. Il serait également intéressant d'étudier différents types de résidences pour ainés afin de comparer les forces de chacune d'elles. Cela permettrait d'inspirer une société qui valorise le bien-être des ainés et la qualité de leur milieu de vie.

Références

- Association canadienne des ergothérapeutes. (2013). *Habiliter l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé du bien-être et de la justice par l'occupation* (Deuxième édition). CAOT Publications ACE.
- Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec. (2024). *Les ressources intermédiaires : une formule d'hébergement souhaitée par le Québec.*
- <https://www.arihq.com/les-ressources-intermediaires/definition/>
- Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec. (s.d.). *Rapport annuel 2022-2023.* <https://www.arihq.com/wp-content/uploads/2023/06/RAPPORT-version-finale-v2022-2023.pdf>
- Billette, V., Marier, P., Seguin, A.-M. & Canada, E. (2018). *Les vieillissements sous la loupe : entre mythes et réalités.* Presses de l'Université Laval.
- Björk, S., Lindkvist, M., Lövheim, H., Bergland, Å., Wimo, A. & Edvardsson, D. (2018). Exploring resident thriving in relation to the nursing home environment: A cross-sectional study. *Journal of Advanced Nursing*, 74(12), 2820-2830.
- <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/jan.13812>
- Boubaker, R., Negron-Poblete, P. & Morales, E. (2021). Déménager dans une résidence pour ainés au Québec : une stratégie pour faire face à la vulnérabilité. *Retraite et société*, 86(2), 183-203. <https://doi.org/10.3917/rs1.086.0184>
- Bravo, G., Demers, L., Brodeur, D., & Trottier. (2021). *Résidences privées pour ainés et ressources intermédiaires: comment ces milieux de vie et leurs résidents se comparent-ils?* Rapport de recherche. École nationale d'administration publique (ENAP). Université de Sherbrooke.

Brennan, S. & Doan, T. (2023). Small-Scale Living Environments' Impact on Positive Behaviors and Quality of Life for Residents with Dementia. *Journal of Aging and Environment*, 37(2), 181-201. <https://doi.org/10.1080/26892618.2022.2030845>

Clarke, P. J., Marshall, V. W., Ryff, C. D. & Rosenthal, C. J. (2000). Well-Being in Canadian Seniors: Findings from the Canadian Study of Health and Aging. *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, 19(2), 139-159.
<https://doi.org/10.1017/S0714980800013982>

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. (2024). *Maisons des ainés et alternatives*. <https://ciusssmcq.ca/soins-et-services/soins-et-services-offerts/hebergement/maisons-des-aines-et-alternatives/>
Commissaire à la santé et au bien-être. (2021). *Portrait : les milieux de vie pour ainés au Québec.*

https://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2021/RapportPreliminaireMandat/Rapports_Associes/CSBE-Portrait_milieudeVie_aines.pdf

Duchesneau-Bergeron, A. & Maltais, D. (2015). Processus d'adaptation des ainés à leur nouvelle résidence: exemple d'une réussite. *Vie et Vieillissement*, 12, (2), p. 37-42.

Fisher, L. H., Edwards, D. J., Pärn, E. A. & Aigbavboa, C. O. (2018). Building design for people with dementia: a case study of a UK care home. *Facilities*, 36(7/8), 349-368.
<https://doi.org/10.1108/F-06-2017-0062>

Fleming, R., Goodenough, B., Low, L.-F., Chenoweth, L. & Brodaty, H. (2014). The relationship between the quality of the built environment and the quality of life of people with dementia in residential care. *Dementia*, 15(4), 663-680.
<https://doi.org/10.1177/1471301214532460>

Fortin, M.-F. & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (4 éd.). Chenelière éducation.

Gouvernement du Canada. (2004). *Soins offerts en établissements de soins de longue durée*.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/soins-domicile-et-soins-continus/soins-offerts-établissements-soins-longue-duree.html>

Gouvernement du Québec. (2024). *La fierté de vieillir – Plan d'action gouvernemental 2024-2029*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003734/>

Gouvernement du Québec. (2023a). *À propos des maisons des ainés et des maisons alternatives*.
<https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/organisation-des-services/maisons-aines-et-maisons-alternatives/a-propos-maisons-aines-maisons-alternative>

Gouvernement du Québec. (2023b). À propos de la maltraitance envers les personnes ainées et les personnes vulnérables. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/maltraitance-aines-personnes-vulnerables/a-propos-maltraitance-aines-personnes-vulnerables>

Gouvernement du Québec. (2018). *Les ainés du Québec, quelques données récentes*. Deuxième édition. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/aines-quebec-chiffres.pdf>

Gouvernement du Québec. (2016). *Cadre de référence - Les ressources intermédiaires et les ressources de types familiales*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000168/>

Giorgi, A. (2012). The descriptive phenomenological psychological method. *Journal of Phenomenological Psychology*, 43(1), 3-12

Henrard, J. C. (2002). Les multiples facettes du vieillissement. *Santé, société et solidarité*, 1(2), 13-19.

Hodgson, N., Freedman, V. A., Granger, D. A. & Erno, A. (2004). Biobehavioral correlates of relocation in the frail elderly: salivary cortisol, affect, and cognitive function. *Journal of the American Geriatrics Society*, 52(11), 1856-1862. <https://doi.org/10.1111/j.1532-5415.2004.52505.x>

INESSS. (2018). *État des Connaissances : Qualité du Milieu de Vie en Centre d'Hébergement pour les Personnes Âgées en Perte d'Autonomie.*

<http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/INESSS/9782550824763.pdf>

Institut de la statistique du Québec. (2023). *Portrait des personnes ainées du Québec.*

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-personnes-ainees-quebec.pdf>

Law, M., Cooper, B., Strong, S., Stewart, D., Rigby, P. & Letts, L. (1996). The Person-Environment-Occupation Model: A transactive approach to occupational performance. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 63(1), 9-23.

<https://doi.org/10.1177/000841749606300103>

Lee, S. Y., Chaudhury, H. & Hung, L. (2016). Exploring staff perceptions on the role of physical environment in dementia care setting. *Dementia*, 15(4), 743-755.

<https://doi.org/10.1177/1471301214536910>

Lord, M.-M. & Drolet, M.-J. (2023). Les injustices épistémiques vécues par les personnes ainées : voir sous la pointe de l'iceberg de l'âgisme et de la maltraitance. *Les Cahiers du travail social*, 103, 49-56.

Lord, M.-M., Drolet, M.-J., Viscogliosi, C. & Pinard, C. (2023). Elder organizational abuse in long-term care homes: An ecological perspective. *The Journal of Aging and Social Change*, 13(2). <https://doi.org/https://doi.org/10.18848/2576-5310/CGP/v13i02/61-85>

Marier, P. & Billette, V. (2018). *Les vieillissements sous la loupe: Entre mythes et réalités*. Presses de l'Université Laval.

Ministère de la santé et des services sociaux. (2016). *Cadre de référence : Les ressources intermédiaires et les ressources de type familial*.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000168/>

Organisation mondiale de la santé. (2021). *Health promotion glossary of terms*.

<https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/350161/9789240038349-eng.pdf?sequence=1>

Prud'homme, P., Bouchard, C., Guerrera, M. & Gagnon, S. (2018). Avant-Propos. Dans Billette, V., Marier, P. et Séguin, A.-M. (2018). *Les vieillissements sous la loupe: Entre mythes et réalités*. (p.1-6). Presses de l'Université Laval.

Maltais, D. (1999). Vivre en résidence pour ainés : le format est-il la formule ? *Santé mentale au Québec*, 24(1), 173-198. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/031591ar>

Régie de l'assurance maladie du Québec. (2020). *Hébergement par une ressource intermédiaire. Gouvernement du Québec*. <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/programmes-aide/hebergement-ressource-intermediaire#:~:text=Qu'est%2Dce%20qu',sont%20li%C3%A9s%20par%20une%20ente>

Ryff, C. & Singer, B. (1996). Psychological Well-Being: Meaning, Measurement, and Implications for Psychotherapy Research. *Psychotherapy and Psychosomatics*, 65, 14-23. <https://doi.org/10.1159/000289026>

- Séguin, A.-M., Van Pevenage, I. & Dauphinois, C. (2018). La plupart des personnes âgées vivent-elles en CHSLD? Dans Billette, V., Marier, P. & Séguin, A.-M. (2018). *Les vieillissements sous la loupe: Entre mythes et réalités.* (p.67-74). Presses de l'Université Laval.
- Therriault, P.Y., Lefay, G. & Guimont, S. (2019). *Le concept d'espace habilitant : une avenue théorique prometteuse en ergonomie.* 50^{ème} congrès annuel de l'Association Canadienne d'Ergonomie., St-John's: Canada. (Présenté par Galaad Lefay)
- Therriault, P.-Y. (2019). Pouvoir d'action et espace habilitant. Dans Trouvé, H. C.É., Poriel, G., G. Riou, Caire, J.-M., Guilloteau, N., Exertier, C. & Marchalot, I. (Ed.), *Participation, occupation et pouvoir d'agir : plaidoyer pour une ergothérapie inclusive* (p. 363-379). ANFE.
- Van Hoof, J., Verhagen, M. M., Wouters, E. J. M., Marston, H. R., Rijnaard, M. D. & Janssen, B. M. (2015). Picture Your Nursing Home: Exploring the Sense of Home of Older Residents through Photography. *Journal of Aging Research*, 2015(1), 312931.
<https://doi.org/10.1155/2015/312931>
- Verderber, S., Koyabashi, U., Cruz, C. D., Sadat, A., & Anderson, D. C. (2023). Residential Environments for Older Persons: A Comprehensive Literature Review (2005–2022). *HERD: Health Environments Research & Design Journal*, 16(3), 291–337.
<https://doi.org/10.1177/19375867231152611>

Annexe A

Questionnaires pour les participants résidents

CANEVAS D'ENTREVUE – INDIVIDUELLE

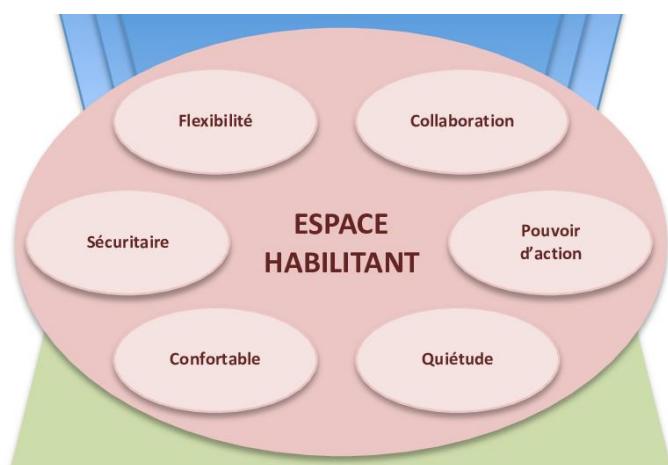
MISE EN CONTEXTE (10 minutes)

- Présentation;
- Explication du projet d'étude;
- Explication du déroulement de la rencontre;

ENTREVUE (40 à 70 minutes)

1. Quels sont selon vous les ingrédients de l'environnement physique dans lequel vous vivez qui ont un impact positif sur votre bien-être ?
2. Quelles sont les pratiques dans votre ressource intermédiaire qui, selon vous, ont un impact positif sur votre bien-être ?
3. En observant les éléments qui forment l'espace habilitant dans ce schéma, est-ce qu'il y a des ingrédients dans votre ressource intermédiaire qui répondent à chacun de ces éléments ?

*Une courte définition de chacun des concepts sera donnée aux participants.



4. Est-ce qu'il y aurait, selon vous, des améliorations à envisager qui favoriseraient le bien-être des personnes vivant dans cette ressource intermédiaire?

CONCLUSION (10 minutes)

- Vérification si des questions ou des idées sont restées en suspens;
- Remerciements d'avoir participé à l'étude.

Annexe B

Questionnaires pour les participants employés

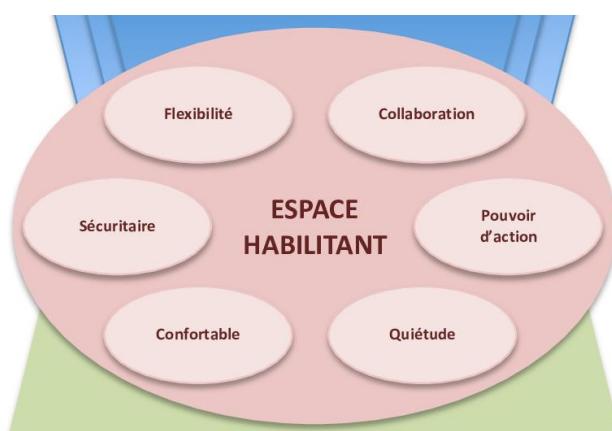
CANEVAS D'ENTREVUE – GROUPE DE DISCUSSION FOCALISÉE

MISE EN CONTEXTE (10 minutes)

- Tour de table pour se présenter;
- Aborder les mesures prises pour respecter la confidentialité des données et l'impartialité dans l'analyse des résultats;
- Explication du projet d'étude;
- Explication du déroulement de la rencontre.

ENTREVUE (70 minutes)

1. Quels sont, selon vous, les ingrédients de l'environnement physique dans lequel vous travaillez qui ont un impact positif sur le bien-être des personnes qui y vivent ?
2. Quelles sont les pratiques dans votre ressource intermédiaire qui, selon vous, ont un impact positif sur le bien-être des personnes qui y vivent ?
3. En observant les éléments qui forment l'espace habilitant dans ce schéma, est-ce qu'il y a des ingrédients dans votre ressource intermédiaire qui répondent à chacun de ces éléments?
*Une courte définition de chacun des concepts sera donnée aux participants.



4. Est-ce qu'il y aurait selon vous des améliorations à envisager qui favoriseraient le bien-être des personnes vivant dans cette ressource intermédiaire?

CONCLUSION (10 minutes)

- Retour sur la rencontre;
- Vérification si des questions ou des idées sont restées en suspens;
- Remerciements d'avoir participé à l'étude.

Annexe C

Certificat éthique

| | |
|---|---|
|  | 4561 |
| CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÉTRES HUMAINS | |
| <p>En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :</p> | |
| <p>Titre : Espace habitant : les ingrédients favorables au bien-être des personnes ainées vivant en ressource intermédiaire</p> | |
| <p>Chercheur(s) : Élodie Turcotte Département d'ergothérapie</p> | |
| <p>Organisme(s) : Aucun financement</p> | |
| <p>N° DU CERTIFICAT : CER-24-306-07.07</p> | |
| <p>PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 26 février 2024 au 26 février 2025</p> | |
| <p>En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur; - Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée; - Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche; - Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche. | |
|  Me Richard LeBlanc Président du comité |  Fanny Longpré Secrétaire du comité |
| <i>Décanat de la recherche et de la création</i> Date d'émission : 26 février 2024 | |

Annexe D

Lettre d'information et de consentement pour participants résidents



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT Pour participants

Titre du projet de recherche : Espace habitant : les ingrédients favorables au bien-être des personnes ainées vivant en ressource intermédiaire

Mené par : Élodie Turcotte, étudiante à la maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Sous la direction de : Marie-Michèle Lord, professeure au département d'ergothérapie

Source de financement : Aucun

Déclaration de conflit d'intérêts : Aucun

Préambule

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre quels sont les ingrédients favorables pour le bien-être des ainés vivant en ressource intermédiaire, serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.

Résumé et objectif(s) du projet de recherche

Deux questions de recherche principales guident cette étude : 1) quels sont les ingrédients pouvant être présents dans les ressources intermédiaires qui ont un impact favorable sur bien-être des personnes ainées qui y vivent? et 2) qu'est-ce qui peut être mis en place dans une ressource intermédiaire pour tendre vers un espace habitant - soit un espace favorable au bien-être et à l'épanouissement ? Pour ce faire, des entrevues semi-structurées seront effectuées avec des personnes ainées vivant en ressources intermédiaires et des entrevues par groupe focalisé seront effectuées avec le personnel soignant ainsi que les gestionnaires de ces établissements.

Nature et durée de la participation

Si vous êtes une personne vivant en ressource intermédiaire : votre participation à ce projet de recherche consiste à participer à une entrevue individuelle d'une durée de 60 à 90 minutes à votre lieu de résidence. Les questions posées lors de l'entrevue aborderont votre perception des éléments présents dans la ressource intermédiaire où vous vivez et qui favorise le bien-être des résidents. Le contenu audio de cette entrevue sera enregistré.

Risques et inconvénients

En plus du temps alloué pour prendre part à la recherche, il est possible que le fait de parler de votre vécu suscite chez vous des sentiments désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheuse. Celle-ci pourra vous guider vers une ressource en mesure de vous aider telle que ces ressources d'aide téléphoniques :

- Ligne d'écoute 811
- Tel-Écoute : (514)-493-4484 (7 jours, 9h à 22h)
- Tel-Aînés : (514)-353-2463 (7 jours, 10h à 22h)
- Ligne Le Deuil : 1-888-533-3845 (7 jours, 10h à 22h)
- Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés : 1-888-489-2287 (7 jours, 8h à 20h)

De plus, la chercheuse peut vous recommander de faire appel aux services de travailleurs sociaux ou de psychologues et au comité de résidents de votre milieu d'hébergement.

Avantages ou bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet des éléments favorisant le bien-être des ainés vivant en ressource intermédiaire est le bénéfice prévu à votre participation.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation n'est offerte.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont anonymes et confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par des noms fictifs pour chacun des participants réalisant des entrevues. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme d'essai de maîtrise et présentés lors du colloque de maîtrise en ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ne permettront pas d'identifier les participants.

Pour la participation au groupe de discussion focalisé, des règles de fonctionnement seront émises au département, notamment en ce qui a trait au maintien de la confidentialité concernant qui a pris part au groupe ainsi que concernant ce qui a été partagé dans les discussions.



Les données recueillies seront conservées dans un Fichier Word pour les transcriptions des entretiens et dans un fichier audio (.mp4) pour les enregistrements des entrevues. Les seules personnes qui y auront accès seront la responsable de ce projet, Élodie Turcotte et la superviseure de recherche, Marie-Michèle Lord. Ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité. Les données seront détruites à la fin du projet de recherche, soit en décembre 2024, et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document. Les données papier seront déchiquetées et les données informatiques seront effacées sur la clé USB ainsi que dans le OneDrive.

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Le consentement donné pour participer au projet ne vous prive d'aucun droit au recours judiciaire en cas de préjudice lié à la recherche.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Élodie Turcotte, par téléphone au 819-376-5011 poste 3752 et par courriel au Elodie.Turcotte@uqtr.ca.

Surveillance des aspects éthiques de la recherche

Cette recherche est approuvée par un comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro [no de certificat] a été émis le [date d'émission].

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone 819-376-5011 poste 2139, sans frais 1-800-365-0922 poste 2139 ou par courrier électronique à cereh@uqtr.ca.



CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Élodie Turcotte, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant des participants humains.

Consentement du participant

Je, _____ [nom du participant], confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Espace habilitant : les ingrédients favorables au bien-être des personnes ainées vivant en ressource intermédiaire*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

- Je consens à être enregistré.
- Je m'engage à respecter la confidentialité des participants et des renseignements partagés lors du groupe de discussion.



J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

| | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Participant: Signature : | Chercheur : Signature : |
| Nom : | Nom : |
| Date : | Date : |

Annexe E

Lettre d'information et de consentement pour participants résidents



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT Pour participants

Titre du projet de recherche : Espace habitant : les ingrédients favorables au bien-être des personnes ainées vivant en ressource intermédiaire

Mené par : Élodie Turcotte, étudiante à la maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Sous la direction de : Marie-Michèle Lord, professeure au département d'ergothérapie

Source de financement : Aucun

Déclaration de conflit d'intérêts : Aucun

Préambule

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre quels sont les ingrédients favorables pour le bien-être des ainés vivant en ressource intermédiaire, serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'il implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.

Résumé et objectif(s) du projet de recherche

Deux questions de recherche principales guident cette étude : 1) quels sont les ingrédients pouvant être présents dans les ressources intermédiaires qui ont un impact favorable sur bien-être des personnes ainées qui y vivent? et 2) qu'est-ce qui peut être mis en place dans une ressource intermédiaire pour tendre vers un espace habitant- soit un espace favorable au bien-être et à l'épanouissement ? Pour ce faire, des entrevues semi-structurées seront effectuées avec des personnes ainées vivant en ressources intermédiaires et des entrevues par groupe focalisé seront effectuées avec le personnel soignant ainsi que les gestionnaires de ces établissements.



Nature et durée de la participation

Si vous êtes un employé ou gestionnaire d'une ressource intermédiaire : votre participation à ce projet de recherche consiste à réaliser une entrevue de groupe focalisé d'une durée de 90 minutes à votre lieu de travail. Les questions posées lors de l'entrevue aborderont votre perception des éléments présents dans la ressource intermédiaire où vous travaillez et qui favorisent selon vous le bien-être des résidents. Le contenu audio de cette entrevue de groupe sera enregistré. Une entente a été effectuée avec votre employeur pour vous libérer une période de 90 minutes sur vos heures de travail.

Risques et inconvénients

En plus du temps alloué pour prendre part à la recherche, il est possible que le fait de parler de votre vécu suscite chez vous des sentiments désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheuse. Celle-ci pourra vous guider vers une ressource en mesure de vous aider telle que ces ressources d'aide téléphoniques :

- Ligne d'écoute 811
- Tel-Écoute : (514)-493-4484 (7 jours, 9h à 22h)

De plus, la chercheuse peut vous recommander de faire appel aux services à un service de psychologie.

Avantages ou bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet des éléments favorisant le bien-être des ainés vivant en ressource intermédiaire est le bénéfice prévu à votre participation.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation n'est offerte.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont anonymes et confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par des noms fictifs pour chacun des participants réalisant des entrevues. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme d'essai de maîtrise et présentés lors du colloque de maîtrise en ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ne permettront pas d'identifier les participants.

Pour la participation au groupe de discussion focalisé, des règles de fonctionnement seront émises au départ, notamment en ce qui a trait au maintien de la confidentialité concernant qui a pris part au groupe ainsi que concernant ce qui a été partagé dans les discussions.

Les données recueillies seront conservées dans un Fichier Word pour les transcriptions des entretiens et dans un fichier audio (.mp4) pour les enregistrements des entrevues. Les seules personnes qui y auront accès seront la responsable de ce projet, Élodie Turcotte et la superviseure de recherche, Marie-Michèle Lord. Ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité. Les données seront détruites à la fin du projet de recherche, soit en décembre 2024, et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document. Les données papier seront déchiquetées et les données informatiques seront effacées sur la clé USB ainsi que dans le OneDrive.



Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Le consentement donné pour participer au projet ne vous prive daucun droit au recours judiciaire en cas de préjudice lié à la recherche.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Élodie Turcotte, par téléphone au 819-376-5011 poste 3752 et par courriel au Elodie.Turcotte@ugtr.ca.

Surveillance des aspects éthiques de la recherche

Cette recherche est approuvée par un comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro [no de certificat] a été émis le [date d'émission].

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone 819-376-5011 poste 2139, sans frais 1-800-365-0922 poste 2139 ou par courrier électronique à cereh@ugtr.ca.

CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Élodie Turcotte, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant des participants humains.

Consentement du participant

Je, _____ [nom du participant], confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Espace habitant : les ingrédients favorables au bien-être des personnes ainées vivant en ressource intermédiaire*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

- Je consens à être enregistré.
- Je m'engage à respecter la confidentialité des participants et des renseignements partagés lors du groupe de discussion.



J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

| | |
|--------------|-------------|
| Participant: | Chercheur : |
| Signature : | Signature : |
| Nom : | Nom : |
| Date : | Date : |